

# Ecole Intercommunale de Saint Maurice Colombier

## Procès-Verbal du Conseil d'école Vendredi 14 juin 2019

**Lieu :** Ecole de Saint-Maurice-Colombier

**Présents :**

- Mmes Girardclos, Gallay, Malugani et Vauclair (enseignantes)
- Mmes Mitanchey et Bonouvrier, MM. Pouthier et Beaudoin (représentants des parents d'élèves)
- MM. Demangeon (maire de Saint-Maurice-Colombier), Morel (adjoint au maire de Saint-Maurice-Colombier), Mme Faivre (Conseillère municipale de Blussans) et M. Pellier (adjoint au maire de Villars-sous-Ecot).

**Excusés :**

- Mme Vieille-Marchiset (Inspectrice de l'Education Nationale)
- Mmes Hebting et Perriguy (enseignantes)
- M. Dodivers (maire de Blussans)
- M. Hirsch (maire de Villars-sous-Ecot)
- Mme Boisseau (représentante des parents d'élèves)
- M. Chatot (DDEN).

**Secrétaires de séance :**

- Mme Mitanchey et Mme Malugani.

### **1. Installation du conseil d'école ; Approbation du PV du conseil d'école précédent**

Aucune remarque, le PV du conseil d'école du 15 mars 2019 est approuvé.

### **2. Organisation pédagogique et effectifs pour l'année 2019/2020**

Mme Perriguy sera à 75 % l'an prochain.

Voici les effectifs pour l'an prochain :

PS : 12 élèves,            MS : 14 élèves,            GS : 5 élèves,            CP : 14 élèves,  
CE1 : 24 élèves,        CE2 : 15 élèves,        CM1 : 9 élèves,        CM2 : 19 élèves.

76 élèves de Saint-Maurice-Colombier, 16 de Blussans, 16 de Villars-sous-Ecot et 4 d'autres communes. **Soit 112 élèves.**

Le conseil des maitres a décidé de répartir les enfants comme suit :

PS / MS	26	12 / 14	Mme Girardclos
GS / CP	19	5 / 14	Mme Perriguy
CE1	24	24	Mme Gallay
CE2 / CM1	24	15 / 9	Mme Vauclair
CM2	19	19	Mme Malugani

La classe de GS/CP sera dans l'actuelle classe de Mme Gallay en maternelle. Les CE1 iront dans l'actuelle classe de Mme Perriguy.

Les GS seront accueillis dans leur classe et les CP dans la cour de l'élémentaire.

Les CP feront les récréations du côté maternelle.

La sortie des CP se fera du côté primaire sous la responsabilité de Mme Perriguy et les GS de celle-ci seront sous celle de Mme Girardclos.

Le décloisonnement sera maintenu tous les après-midis de 13h25 à 14h25 afin de permettre aux élèves de se retrouver par classe d'âge. (MS/GS – CP – CE1– CM1/CE2 – CM2)

#### • APC

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : 1 heure par semaine de 15h55 à 16h55 le mardi et ce toute l'année scolaire, ou deux fois  $\frac{3}{4}$  d'heure les lundis et mardis pendant 24 semaines. A destination des élèves en difficulté, sur proposition des enseignantes et sur décision des parents.

**La rentrée des classes est fixée au lundi 2 septembre 2019.**

### **3. Sécurité à l'école**

Ce 14 juin après-midi, une manœuvre avec enfumage de l'école devait être organisée par les pompiers de Saint-Maurice-Colombier pour voir en conditions réelles comment se déroulerait l'évacuation, par le patio, des PS qui sont à la sieste.

Cette manœuvre est annulée suite à la météo défavorable.

Nous ferons un exercice d'évacuation à 14h30 d'ici la fin de l'année, un jour de météo clémente.

### **4. Vie de l'école : bilan annuel**

- Le mardi 9 avril, la classe de CP a visité le GAËC des Vignes à Longeville-sur-le-Doubs. Les enfants ont découvert la vie de la ferme, ont nourri les veaux. Nous remercions M. Philippe et son associé pour cette visite.
- La Prévention routière a eu lieu pour les CM2 le lundi 13 mai. Tous les CM2 ont obtenu leur APER.
- Mardi 21 mai, M. Hayeck est intervenu dans la classe des CP pour leur parler de la sécurité routière en tant que piéton, les dangers, les attitudes à respecter. Nous le remercions.
- La fête des enfants le samedi 25 mai a été un succès ! merci aux organisateurs et aux bénévoles.
- Le jeudi 13 juin, les CM2 ont bénéficié d'une formation de 2h sur les Gestes Qui Sauvent (GQS). M. Vauclair, professeur au collège de L'Isle-sur-le-Doubs et formateur a assuré cette séance.
- Sortie prévue le 18 juin pour l'ensemble de l'école. Les maternelles iront au zoo de Mulhouse et les classes du CP au CM2 au château de Joux où ils feront une visite guidée et un atelier.
- Le jeudi 20 juin, les CM2 passeront la journée au collège de L'Isle-sur-le-Doubs (14 élèves sur les 15) pour une journée d'intégration dans les classes de 6<sup>ème</sup> et de découverte des locaux et du fonctionnement du collège.
- La chorale de l'école présentera les chants de l'année aux familles le jour de la fête de la musique, le 21 juin, de 14h15 à 15h55.
- L'AAPPMA de Colombier-Fontaine interviendra le mardi 25 juin en CE1/CE2, CM1 et CM2 sur le thème : la vie de nos rivières.
- Le jeudi 4 juillet sera consacré aux traditionnelles olympiades de l'école si la météo le permet. L'après-midi une promenade autour de Saint-Maurice-Colombier sera organisée pour les élémentaires s'il ne fait pas trop chaud.

## **5. Bilan financier de la coopérative scolaire**

Le compte « Coopérative des classes » présente à ce jour un solde de **264.01 €**

Le compte « Ecole-Parents » présente à ce jour un solde de **3314,86 €** pour le compte « actions des parents élus » et un solde de **1975,44 €** pour le compte « actions des enseignantes »

### **Reste à déduire :**

Cours de natation à la Citédo	2500 €	Goûter des olympiades	± 90 €
Sortie des élémentaires	840 €	Sortie des maternelles	± 350 €

Une classe verte au centre Eden à Cuisery est envisagée pour les classes de Mmes Vauclair et Malugani pour un montant d'environ 6800 € pour 43 enfants (soit un coût de 158 € par enfant). Une réunion d'information sera organisée pour informer les parents des enfants concernés.

Nous remercions la commune de Blussans pour avoir versé à l'école une subvention de 200 €.

## **6. Travaux de l'école**

Une réunion avec M. le maire a permis d'établir la liste des travaux à faire dans l'été. Aucun gros travaux. Il s'agit principalement du déménagement des classes de Mmes Gallay et Perriguy.

La commune de Saint-Maurice-Colombier, en concertation avec les communes de Blussans et Villars-sous-Écot, a répondu à l'appel à projet ENIR lancé par l'Education Nationale et nous les remercions. Il s'agit de doter les écoles, notamment rurales, en matériel informatique au service des élèves. L'Etat subventionne ce projet à hauteur de 50%.

Le dossier de notre école a été accepté et nous attendons la signature de M. le Recteur d'Académie pour acquérir des tablettes numériques, des ordinateurs portables ainsi qu'un VPI (vidéo projecteur interactif).

## **7. Périscolaire**

Mme Debierre rappelle que les inscriptions pour septembre sont à faire dès maintenant. Toutes les informations sont sur le site de l'école.

## **8. Questions écrites des parents**

Aucune question écrite.

## **9. Questions diverses**

Aucune question diverse.

Fait à Saint Maurice Colombier, le 14 juin 2019

Les secrétaires de séance :

La présidente du conseil d'école :

Madame Mitanchey

Madame Malugani

Mme Vauclair

